



APPEL COMPLEMENTAIRE A CANDIDATURE

~~POUR L'ETABLISSEMENT~~ OU LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE

Le Collège communal annonce l'établissement, le renouvellement intégral ~~ou partiel~~¹ de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Les candidatures réceptionnées dans le délai imparti du premier appel sont reconduites automatiquement.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés **au collège communal** dans les délais suivants : du **27 mai au 30 juin 2019** inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : Service urbanisme – rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre ;
- soit par courrier électronique : urbanisme@ittre.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale : Services urbanisme/Affaires générales.

Toute demande de renseignement est adressée : au service urbanisme Mme Adeline Bingen – rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre ou à l'adresse électronique : urbanisme@ittre.be ou par téléphone au 067/79.43.44

Un formulaire de candidature est disponible sur le site www.ittre.be ou au service urbanisme dans les heures d'ouvertures du service (du mardi au vendredi de 9 à 12h) ou sur demande écrite à l'adresse postale de la commune précitée ou par mail adressé à urbanisme@ittre.be

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

le Bourgmestre,

C. SPAUTE

C. FAYT